

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal**  
**Séance # 1 du mercredi 27 septembre 2022 à 19h**

Membres présents

	Présent	Absent
<b>Parents :</b>		
M. Pascal Gagné, président	X	
Mme Audrey Ouellet, vice-présidente	X	
Mme Veasna Taing, parent	X	
Mme Valérie Ouellet, parent	X	
Mme Marie-Josée Girard, parent	X	
M. Olivier Bouffard, parent	X	
<b>Membres du personnel :</b>		
Mme Sonia St-Martin, enseignante	X	
Mme Christine Marquis, enseignante	X	
Mme Marie-Josée Lepage, enseignante	X	
Mme Geneviève Gérard-Hudon, orthopédagogue	X	
Mme Bénédicte Renou, éducatrice	X	
Mme Sylvie Thomassin, secrétaire d'école	X	
Mme Andrée Pelletier, responsable SDG	X	

Membre du public : aucun

## 1. PRÉLIMINAIRES

### 1.1 Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19h.

### 1.2 Présentations, présences et vérification du quorum

Tous les membres sont présents et madame Hébert demande à chacun de se présenter.

1.3 Nomination d'un (e) secrétaire

Mme Sylvie sera la secrétaire.

1.4 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Josée Girard et appuyé par madame Valérie Ouellet d'accepter l'ordre du jour présenté.  
Adopté à l'unanimité

1.5 Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 septembre 2022

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Pascal Gagné et appuyé par madame Audrey Ouellet d'adopter le procès-verbal avec les corrections suivantes : point 6.5 enlever Mme Valérie Ouellet et ajouter Mme Marie-Josée Champagne.  
Adopté à l'unanimité

1.6 Suivi au procès-verbal

Aucun

1.7 Intervention du public

Aucun

## 2. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

2.1 Présentation et élection des officiers du Conseil pour 2022-2023

**2.1.1** Président(e) pour un mandat d'un an

M. Pascal Gagné est proposé par les membres et réélu pour une autre année.

**2.1.2** Vice-président(e)

Mme Audrey Ouellet sera la vice-présidente.

### 2.1.2 Trésorier (ère)

Aucun

### 2.1.3 Secrétaire

Aucun

## 2.2 Élection du parent au Comité de parents

Mme Veasna Taing sera la représentante.

### Élection du parent substitut au Comité de parents

Mme Marie-Josée Girard sera la substitue.

## 2.3 Approbation Règles de régie interne 2022-2023 (📁 document)

Le document est le même que l'an dernier, il n'y aucun changement.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Marie-Josée Girard et appuyé par madame Christine Marquis d'approuver le document présenté.  
Adopté à l'unanimité

## 2.4 Approbation Plan d'action 2022-2023 (📁 document)

Échéancier proposé pour les dossiers qui doivent être traités au conseil d'établissement.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Olivier Bouffard et appuyé par madame Geneviève Gérard-Hudon d'approuver le document présenté.  
Adopté à l'unanimité

## 2.5 Calendrier des rencontres

Mme Geneviève Hébert présente les dates des prochaines rencontres du CÉ.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Audrey Ouellet et appuyé par madame Christine Marquis d'approuver les dates présentées.  
Adopté à l'unanimité

## 2.6 Approbation des activités et sorties éducatives

Mme Hébert explique les sommes reçues par le Ministère pour les activités durant l'année scolaire. Avec le montant divisé par élève, l'enseignant peut faire le choix des activités pour sa classe en respectant le total de son budget.

16 884.00\$ activités inspirantes  
10 000.00\$ activités culturelles  
3 296.00\$ activités classes natures

20.00\$ par élève servira pour les activités collectives.

Mme Sonia (6<sup>e</sup> année) propose le voyage pour les finissants avec deux campagnes de financement.  
Départ pour 2 jours avec une nuitée à Montréal.  
Parents ont dit oui à 97%

Nous demandons l'autorisation du CÉ pour l'utilisation du Parc Champigny (sur la rue Taniata) et du Parc Quatre-Saisons (près de l'école – rue Alphonse-Ferland) durant l'année pour les sorties scolaires et du service de garde. Ces sorties seront à distance de marche.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Veasna Taing et appuyé par madame Valérie Ouellet d'autoriser les sorties à distance de marche.  
Adopté à l'unanimité

## 2.7 Service de garde

### - Journées pédagogiques

Mme Andrée nous présente les activités qui ont été choisies pour les journées pédagogiques durant l'année scolaire. Elle nous explique le document présenté.

Les pédagogiques doivent s'autofinancer, il faut compter les frais du service de garde plus les frais de l'activité.

Il y aura une activité alternative pour les élèves qui voudraient ne pas aller à l'activité et rester à l'école.

Il pourrait y avoir d'autres activités possibles qui s'ajouteraient au courant de l'année.

Les parents du CÉ remercient le SDG et les enseignants pour la variété des activités selon les niveaux, les enfants sont choyés et chanceux.

**IL EST PROPOSÉ** par madame Valérie Ouellet et appuyé par madame Marie-Josée Champagne et Mme Sonia St-Martin d'approuver le document présenté pour les activités du SDG.  
Adopté à l'unanimité

### 3. INFORMATIONS

#### 3.1 Acte d'établissement

Celui-ci est un document administratif qui explique l'organisation scolaire de notre école pour l'année 2023-2024.

#### 3.2 Obligation de formation pour les nouveaux membres

Les nouveaux membres doivent suivre la formation qui leur est offerte sur le site (voir le document ci-joint) pour être membre du CÉ. Ce sont des capsules qui durent de 3 à 6 minutes.

#### 3.3 Facturation aux parents

Les effets scolaires seront facturés d'ici la fin du mois d'octobre. Les examens ou évaluations ne sont pas chargés aux parents. Nous devrions avoir encore du parascolaire cette année.

#### 3.4 Cour d'école

##### 3.4.1 État des travaux

Il y a le volet financement et le volet avec l'URLS. La personne est mandatée à nous accompagner dans les étapes pour l'embellissement de la cour d'école.

Le Dépôt du projet a été devancé en novembre 2022. Il faut que nous ayons amassé 10% du montant pour pouvoir déposer notre projet.

Projet de 250 000\$

Argent amassé jusqu'ici : campagnes :

Bar laitier – 660.30 \$

Vêtements – 610.72 \$

Colle à moi – 322.11 \$

Sundae – 222.50 \$

Total : 2 015.00 \$

Ajout de 2000,00\$ venant du ministère

Il faut trouver d'autres idées pour les campagnes de financement.

Il faut faire une sollicitation auprès des commanditaires potentiels.

Le comité de la cour d'école travaille sur les plans.

#### 3.4.2 Campagnes de financement

Une lettre a été faite pour solliciter les commanditaires et également pour les demandes de dons.

Nous avons besoin du montant de 10 000,00 \$ pour franchir la première étape en novembre 2022.

Mme Geneviève Hébert voudrait une grande pancarte pour garder le visionnement des étapes pour l'embellissement de notre cour d'école.

À cause du Rapport des ingénieurs qui a été fait sur les modules de la cour d'école, nous avons été obligés de condamner le module et enlever les balançoires ainsi que l'araignée. Selon ledit rapport, le module de jeux est dangereux et non sécuritaire. La matière amortissante pour les balançoires et l'araignée est trop compactée donc, risque de blessures.

Le CSSDN recherche présentement un entrepreneur.

Lors de la prochaine rencontre, le comité pourra nous donner un premier plan.

Les parents recevront l'information pour le suivi des montants amassés et une demande de dons sera faite aux parents pour réussir à atteindre notre montant pour la première phase.

### 3.4.3 Comités

## 4. RAPPORTS

### 4.1 Rapport du président

Aucun

### 4.2 Rapport du trésorier

Nous avons une somme qui peut servir pour des conférences aux parents. Et une somme pour les frais de déplacements et gardiennage des membres du CÉ.

### 4.3 Rapport du service de garde

Actuellement, il y a 284 inscriptions au SDG.  
170 élèves en fréquentation régulière et 111 élèves en fréquentation sporadique.

Le montant chargé aux parents est ajusté selon la fréquentation de l'élève.

### 4.4 Rapport de la direction

La photo des parents membres du CÉ sera diffusée dans l'info aux parents

### 4.5 Rapport du représentant(e) au comité de parents.

Aucun

## 5. AUTRES POINTS

5.1 Date de la prochaine rencontre :

29 novembre 2022

5.2. Coup de chapeau :

- L'activité de la rentrée le 2 septembre dernier.
- Le Cross-country du 22 septembre.
- L'Assemblée générale des parents, nous avons près de 40 parents présents à la rencontre.
- La présentation du personnel de l'école lors de la 1<sup>ère</sup> journée.

## 6. CORRESPONDANCE

Aucune

## 7. POINTS À PLACER À LA PROCHAINE RENCONTRE

Cour d'école

## 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE 9h00

8.1 Heure de la levée de l'assemblée : **21h00**

---

Pascal Gagné  
Président

---

Geneviève Hébert  
Directrice